

Snes Créteil info

Snes Créteil Info www.creteil.snes.edu

Tél. 08.11.11.03.83 Fax 01.41.24.80.61

3 rue Guy de Gouyon du Verger 94110 Arcueil

APRÈS LE SUCCÈS DE LA GRÈVE DU 18 DÉCEMBRE CONTINUONS LA MOBILISATION POUR DÉFENDRE NOS STATUTS

Lundi 18 décembre, une majorité des personnels d'enseignement et d'éducation a répondu à l'appel à la grève de toutes les organisations syndicales du second degré. Le ministre maintient pourtant son intention de réviser nos statuts, en dégradant nos conditions de travail, de rémunération et d'affectation, en mettant en cause notre spécialisation disciplinaire. Les projets de circulaire de rentrée pour l'année prochaine, le cahier des charges des IUFM, les suppressions de postes, l'obligation faite, tout récemment et en l'absence de toute concertation, aux professeurs principaux de 3ème de se substituer aux conseillers d'orientation psychologues... **le ministère ne veut pas entendre les personnels, et continue, dans le droit fil de la loi Fillon, de mettre en oeuvre une politique dangereuse pour nos métiers et pour l'éducation.**

Il ne faut pas relâcher la pression et poursuivre la mobilisation pour le retrait des modifications des décrets de 1950 et l'ouverture de négociations pour une véritable prise en compte des évolutions de notre métier (temps et charge de travail, difficultés du métier, multiplication des réunions et des contraintes, questions salariales...).

Il faut tout faire pour réussir la manifestation nationale de toute l'éducation à l'initiative de la FSU le samedi 20 janvier. La plupart des organisations nationales refusant pour des raisons partisans de s'y associer, il est possible d'élargir au niveau des académies, voire des départements.

Pour sa part, le SNES Créteil estime qu'il est nécessaire **d'appeler à la grève le plus tôt possible et en tout état de cause avant la fin janvier.**

Retrouvez sur notre site, **l'intégralité de la motion votée par la commission administrative du SNES Créteil le 8 janvier, rubrique vie du snes.**

SOMMAIRE

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| 1/ Après la 18 décembre | 2/ Elections SNES |
| 3/ Vote par correspondance | 4/ bulletin de vote |

SNES-Créteil Info - Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire - Directeur de Publication G. Réquigny CP 0509 S 06883. N°07-137

CONGRÈS SNES 2007

**VOTE
du lundi 15 janvier
au samedi 3 février**

Vous venez de recevoir le journal destiné à tous les syndiqués de l'académie contenant le rapport d'activité du S3. Il contient également les listes pour le vote d'orientation du S3 et des S2. Les Rapport d'Activité et Rapport Financier nationaux sont dans le supplément à l'US n°645, envoyé début janvier également. Il nous apparaît important que chaque syndiqué s'exprime par son vote.

POUR VOTER

le vote est un vote individuel, à bulletin secret. Pour les élections à la CA du S3 et aux bureaux de S2, le scrutin est de liste, sans rature, ni panachage. Utilisez le matériel ci-joint.

- vote sous double enveloppe
- 1 enveloppe marron sur laquelle ne devra figurer aucune indication, contenant le bulletin de vote. Cette enveloppe est à insérer dans :
- 1 enveloppe d'expédition pré-affranchie à compléter absolument (nom, prénom, signature, cochez la case isolé-e-s)

vote à retourner au SNES S3 de Créteil, 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94110 ARCUEIL

**LE VOTE DOIT ÊTRE
ENVOYÉ AU S3 SAMEDI 3
FÉVRIER DERNIER DELAI !**

SAMEDI 20 JANVIER MANIF NATIONALE POUR L'EDUCATION

SANS ATTENDRE, VOTEZ PAR CORRESPONDANCE !

bulletin de vote

- 1er vote : élection à la CA académique de Créteil (S3)
- Liste Unité et Action
 - Liste à l'initiative d'École Émancipée
 - Liste Émancipation
 - Liste Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant

- 2ème vote : élection au bureau départemental (S2)
- Liste Unité et Action
 - Liste à l'initiative d'École Émancipée
 - Liste Émancipation

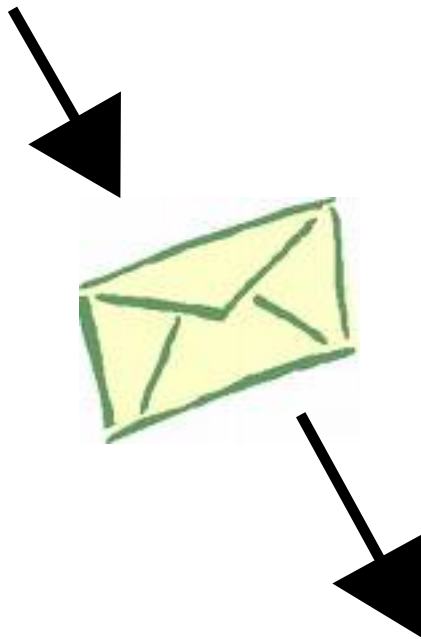
- 3ème vote : rapport d'activité académique (S3)
- POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION

- 4ème vote : rapport d'activité national (S4)
- POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION

- 5ème vote : rapport financier national (S4)
- POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION

1. Attention, vous avez cinq votes à émettre !

2. Glissez le bulletin dans l'enveloppe vierge, sans aucune mention



3. Complétez les informations vous concernant et signez l'enveloppe. Postez-la avant le 3 février 2007

NOM : _____	LETTRE T
PRENOM : _____	
DEPARTEMENT : _____	M 20 g Valable jusqu'au 05/03/2007
<input type="checkbox"/> ISOLE-E <input type="checkbox"/> RETRAITE-E signature	
<input type="text"/>	
SNES CRETEIL AUTORISATION 75050 94119 ARCUEIL CEDEX	

BULLETIN DE VOTE

- 1er vote : élection à la CA académique de Créteil (S3)
- Liste Unité et Action
 - Liste à l'initiative d'École Émancipée
 - Liste Émancipation
 - Liste Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant

- 2ème vote : élection au bureau départemental (S2)
- Liste Unité et Action
 - Liste à l'initiative d'École Émancipée
 - Liste Émancipation

- 3ème vote : rapport d'activité académique (S3)
- POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION

- 4ème vote : rapport d'activité national (S4)
- POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION

- 5ème vote : rapport financier national (S4)
- POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION